
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 28 DEC 2017

N° 17.1412 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

COMMUNIQUE

Il est ouvert, les **09 et 10 avril 2018** dans le centre unique de Ouagadougou des concours professionnels inter-Etats d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, **section Ingénieur des Travaux Statistiques (ITS) session de 2018.**

Le nombre de places mises aux concours est fixé par le Conseil d'Administration.

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les **Adjoints Techniques de la Statistique** nés après le **31 décembre 1977** et remplissant l'une des conditions suivantes :

- Avoir une ancienneté de cinq (05) ans dans l'administration publique dont trois (03) ans de services effectifs dans l'emploi d'Adjoint Technique de Statistique au 31 décembre 2018 ;
- Etre titulaire d'une licence et justifier de trois (03) ans de services effectifs dans l'emploi d'adjoint technique de la statistique au 31 décembre 2018 ;
- Seuls les fonctionnaires qui appartiennent au système statistique national sont admis à concourir.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école de formation professionnelle de la fonction publique depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ces concours.

- Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

